



**PROGRAMME**

9-10 février 2012 - PARIS

# Assises Nationales de la Protection Juridique des Majeurs

**CNAPE**  
Convention Nationale  
des Associations de  
Protection de l'Enfant

**FNAT** Fédération Nationale  
des Associations Tutélaires

*Unaf*  
Union nationale  
des associations familiales

  
Unapei



## JEUDI 9 FEVRIER 2012

### 09h30 Ouverture des Assises Nationales de la Protection Juridique des Majeurs

*Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale*

### 10h00 Tribune commune des Présidents

*Daniel CADOUX, Président de la CNAPE*

*Anne-Marie DAVID, Présidente de la FNAT*

*François FONDARD, Président de l'UNAF*

*Christel PRADO, Présidente de l'Unapei*

### 10h40 La protection juridique des majeurs, un enjeu de société

*Maryvonne LYAZID, Vice-présidente du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, Bureau du Défenseur des Droits*

### 11h00 2009-2012 : bilans croisés par les pouvoirs publics

*Philippe DIDIER COURBIN, Chef du service des politiques sociales et médico-sociales, adjoint à la directrice générale de la Cohésion Sociale*

*Laurent VALLEE, Directeur des affaires civiles et du Sceau*

### 11h45 Evolutions jurisprudentielles depuis trois ans et pratiques d'une cour d'appel

*Ingrid MARIA, Maître de conférence à l'Université de Grenoble*

*Marie-Charlotte DALLE, Conseiller à la Cour d'appel de Douai, anciennement chargée de la réforme de 2007 à la Direction des affaires civiles et du Sceau*

### 12h30 Déjeuner sur place

### 14h00 Commissions thématiques

#### COMMISSION N°1 Appréhender la protection juridique à travers les différents acteurs

*Grand témoin : Jean HAUSER, Professeur de droit privé à l'Université Bordeaux IV*

#### La famille : quelle place dans l'intérêt des majeurs ?

*Maryline BRUGGEMAN, Maître de conférence à l'Université de Toulouse*

#### La personne protégée : vivre sa mesure au quotidien

*Martine PAULET*

#### Le procureur de la République : incontournable régulateur de la protection !

*Olivier BONHOMME, Substitut général à la Cour d'appel de Rennes*

#### Le juge des tutelles : véritable architecte d'une protection personnalisée ?

*Emilie PECQUEUR, Présidente de l'association nationale des juges d'instance (ANJI)*

#### Le médecin : un certificat à tout prix !

*Docteur Piernick CRESSARD, Président de la section éthique et déontologie du Conseil national de l'ordre des médecins*

*Docteur René ARNAUD CASTIGLIONI, Médecin expert auprès de la Cour d'appel d'Aix en Provence*

## **COMMISSION N°2 Protection de la personne : entre la présomption de capacité et les contraintes de la réalité, comment le mandataire judiciaire à la protection des majeurs doit-il agir ?**

*Grand témoin : Benjamine WEILL, Philosophe, consultante et formatrice*

### **La consécration législative de la protection de la personne : un principe plus philosophique que pratique ?**

*Thierry VERHEYDE, Conseiller à la Cour d'appel de Douai, magistrat délégué à la protection juridique des majeurs*

### **Comment concilier liberté et protection dans la sphère personnelle ?**

*Jean-Marie PLAZY, Professeur de droit privé à l'Université Bordeaux IV*

### **Domaine médical, la personne protégée : un patient comme les autres ?**

*Paul BARINCOU, Directeur des affaires juridiques du CHRU de Lille (ancien Juge des tutelles)*

### **Vers un statut pénal de la personne protégée ?**

*Maître Marie-Hélène ISERN-REAL, Avocat au barreau de Paris, spécialiste en droit des personnes et en droit pénal*

## **COMMISSION N° 3 : Les attentes et les questions des praticiens concernant la gestion des comptes et la protection du patrimoine : de nouvelles dispositions dans l'intérêt du majeur ?**

*Grand témoin : Laurence PECAUT-RIVOLIER, Conseiller référendaire à la Cour de cassation*

### **Budget, un outil pour mettre en œuvre le quotidien de la personne protégée ?**

*Clément SEBILLE, Psychanalyste*

### **Le contrôle du compte de gestion, de l'esprit de la loi aux contraintes de la réalité**

*Nathalie BARTHELEMY, Directrice de greffe du tribunal d'instance de Villejuif*

*Sonia SAINGRAIN, Directrice de greffe du tribunal d'instance de Gonesse, Présidente de l'association des greffiers en chef des tribunaux d'instance (AGECTI)*

### **L'implication du secteur bancaire : de la personne protégée au client protégé ?**

*Hélène BERENGUIER, Responsable des clientèles professions juridiques à la Caisse des dépôts et consignations*

*Bruno MAILLARD, Directeur du département des organismes sociaux et d'intérêts généraux au Crédit coopératif*

*Sylvie GUILLOIS, Responsable marché personnes protégées de la Caisse nationale des Caisses d'épargne*

*Pélagie FLORANGE, Responsable du programme des tiers protégés au Crédit mutuel*

### **La gestion du patrimoine, quelle réalité pour la simplification ?**

*Corinne CHEMINET, Ancien juge des tutelles, formatrice dans le cadre du CNC*

*Dominique GARNAUD, Responsable du service juridique de l'UDAF d'Indre et Loire*

---

## **COMMISSION N°4 : Quelles évolutions pour le secteur professionnel ? Quelle « professionnalité » au service des personnes protégées ?**

*Grand témoin : Fabrice GZIL, Responsable du Pôle Etudes et recherche, Fondation Médéric Alzheimer*

### **Une profession unique, des opérateurs multiples**

*Pierre BOUTTIER, Président de l'Association nationale des personnels des services mandataires (ANDP)*

*Pierrette MAINDRON, Présidente de la Fédération nationale des mandataires judiciaires indépendants*

*Dominique CAILHOL, Présidente de l'Association nationale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs*

### **Schéma, financement, contrôle : quelle concertation avec les autorités publiques ?**

*Arnaud VINSONNEAU, Juriste en droit de l'action sociale, Formateur, Consultant*

### **Une recommandation de l'ANESM sur le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux**

*Elise GATESOUBE, Chef de projet à l'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux)*

### **Vers une éthique commune à tous les mandataires judiciaires ?**

*Anne CARON-DEGLISE, Rapporteur à la chambre famille-mineurs à la Cour d'appel de Paris, Magistrat délégué à la protection juridique des majeurs*

**16h00 Pause de 30 minutes**

**16h30 Suite des commissions thématiques (jusqu'à 18h30)**

**VENDREDI 10 FEVRIER 2012**

## **09h00 Regard des grands témoins sur les temps forts des commissions sur la protection de la personne et la protection des biens**

*Grand témoin de la commission n°2 : Benjamine WEILL, Philosophe*

*Grand témoin de la commission n°3 : Laurence PECAUT-RIVOLIER, Conseiller référendaire à la Cour de cassation*

**10h00 Débat avec la salle**

## **10h45** Quelle place pour les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs dans l'information et le soutien aux tuteurs familiaux ?

Collaboration entre 4 associations de Seine-Maritime :

*Michel DUHEM, Secrétaire général de l'ATMP*

*Vincent DEVOUCOUX, Chargé de mission sur les tuteurs familiaux au CMBD*

*Arnaud BENESVILLE, Directeur de l'UDAF*

*Agnès LANGLOIS, Mandataire judiciaire en charge du dossier sur les tuteurs familiaux à l'UDAF*

### **11h25** Débat avec la salle

## **11h45** Anticiper sa protection : réalité et limites

*Lionel GALLIEZ, Membre du Conseil supérieur du notariat, membre du Conseil d'administration de l'Institut National du Patrimoine et de la Famille*

### **12h05** Débat avec la salle

### **12h15** Déjeuner sur place

## **13h45** Regard des grands témoins sur les temps forts des commissions sur les différents acteurs de la protection juridique et les évolutions du secteur professionnel

*Grand témoin de la commission n°1 : Jean HAUSER, Professeur de droit privé à l'Université Bordeaux IV*

*Grand témoin de la commission n°4 : Fabrice GZIL, Responsable du Pôle Etudes et recherche, Fondation Médéric Alzheimer*

### **14h45** Débat avec la salle

## **15h15** Un regard croisé sur les évolutions législatives française et québécoise

*Diane LAVALLEE, Curatrice publique du Québec*

## **16h15** Convention de la Haye, la protection par delà les frontières : quelles collaborations ?

*Maître Winni-Brigitte SCHREIBER-BALDET, Avocat au barreau de Grasse*

### **16h45** Débat avec la salle

## **17h00** Clôture des travaux

*Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits*

### **17h30** Fin de la formation



Cet événement est possible  
grâce au soutien des partenaires :

